06 novembre 2020

Bulletin Municipal

COMMUNE DE BEINHEIM

Année 2020, N°32

Décès

Le 03 novembre 2020 à Haguenau

Madame Marie STREISSEL à l'âge de 88 ans

Nos sincères condoléances à la famille.

Anniversaire

Le 14 novembre 2020

Monsieur Ulrich KÖNIG, 80 ans

Nous lui souhaitons un joyeux anniversaire

Dans ce numéro :

Actualités MAIRIE	1 à 7
Associations	8 à 11
Pharmacie de garde	9
Maison des Aînés	5
Petites annonces	12

Information publication

En raison du confinement, les administrés sont informés que la publication du bulletin municipal n'aura pas lieu la semaine du 13 novembre.

Réunion du Conseil Municipal	Gemeinderatsitzung
Jeudi le 19 novembre à 19h30 à la salle polyvalente (salle Sicurani)	Donnerstag den 19. November um 19.30 Uhr in die Mehrzweckhalle Polyvalente (Halle Sicurani)

Information ouverture au public du secrétariat de la mairie

Le secrétariat de la mairie reste ouvert au public aux heures habituelles (horaires voir page 12).

Afin de préserver la santé de nos citoyens et de nos chargés d'accueil, il est important de privilégier les demandes par téléphone au **03.88.53.04.04** ou par e-mail, **mairie.de.beinheim@wanadoo.fr.** Elles seront traitées au fur et à mesure et dans les meilleurs délais.

Si vous devez impérativement vous déplacer en mairie pour vos démarches administratives, merci de prendre les précautions nécessaires (**port du masque)** et de respecter les mesures barrières **(distance + désinfection).**

La municipalité vous remercie pour votre compréhension.

Information - Rathausbesuch für die Öffentlichkeit

Das Sekretariat des Rathauses bleibt für das Publikum zu den gewöhnlichen Uhrzeiten geöffnet.

Um die Gesundheit unserer Mitbürger und Mitarbeiter zu schützen, werden Sie gebeten, Ihre Anliegen **vorzugsweise per Telefon (03 88 53 04 04) oder per E-Mail (mairie.de.beinheim@wanadoo.fr)** vorzutragen. Diese werden dann so schnell wie möglich der Reihe nach bearbeitet.

Wenn Ihr Vorsprechen im Rathaus für amtliche Angelegenheiten jedoch unbedingt erforderlich ist, bitten wir Sie **eine Maske zu tragen und die Hygienevorschriften (Distanz halten und Hände desinfizieren) zu respektieren**.

Der Bürgermeister und sein Team danken Ihnen für Ihr Verständnis

Battues de chasse

Une battue de chasse aura lieu samedi 14 novembre dans le lot 2 aux alentours de la Gravidal ainsi que dans le lot 1 , vers Roppenheim.

Pour votre sécurité, évitez de vous aventurer dans cette zone.

COMMEMORATION DU 11 NOVEMBRE

En raison de la situation sanitaire actuelle, la cérémonie du 11 novembre n'aura pas lieu.

ACHATS TERRES

La Commune est toujours prête à acheter des terres sur le ban de Beinheim en accord avec les agriculteurs. Pour tout renseignement ou proposition, veuillez-vous adresser au secrétariat de la Mairie au 03 88 53 04 04, par courrier, ou par mail mairie.de.beinheim@wanadoo.fr

Banque alimentaire 2020

La commune participe à la collecte 2020 pour la banque alimentaire.

Les personnes qui souhaitent soutenir cette action peuvent déposer leurs dons au secrétariat de la mairie durant les heures d'ouverture des bureaux :

Le jeudi 26 novembre durant toute la journée et le vendredi 27 novembre jusqu'à 16h00. Un chariot sera déposé sous l'auvent de la mairie.

Permanence conciliateur de justice

Le conciliateur de justice tient sa prochaine permanence à la mairie de Beinheim **le jeudi 19 novembre de 9h à 12h**.

Merci de prendre contact avec le secrétariat au 03.88.53.04.04.

Permanence assistante sociale à SELTZ

La permanence de l'assistante sociale au centre médico-social de SELTZ se tient le mercredi matin de 9h à 12h sur rendez-vous. Tél. 03.69.06.73.50

Est affiché en mairie

- L'arrêté du maire du 02 novembre portant réglementation de la circulation dans la rue principale au niveau du n°53.

Dépôt dossiers cartes d'identité et passeport

Nous vous rappelons que les demandes peuvent se faire dans les communes suivantes sur rendez-vous :

⇒ **Seltz** **03.88.05.59.05**

⇒ **Lauterbourg** **03.88.94.80.18**

⇒ **Bischwiller** **03.88.53.99.53**

⇒ **Wissembourg** **03.88.54.87.62**

⇒ **Haguenau** **03.88.90.68.50**

⇒ **Strasbourg** **03.68.98.50.00**

à la maison des Aînés

Suite aux nouvelles mesures visant à lutter contre l'épidémie de COVID19 dans le département du Bas-Rhin, la Maison des Aînés est fermée jusqu'à nouvel ordre.

Toutefois, la Maison des Aînés et l'association Sourire A la Vie souhaitent perdurer la tradition des bredele de Noël. Ils seront donc concoctés durant le mois de novembre et vous pouvez d'ores et déjà passer votre commande auprès de Marie Pierre au 06.49.83.76.99

<u>Pour la livraison 2 possibilités s'offrent à vous</u> :

⇒ les chercher directement à la Maison des Ainés le mercredi 2 décembre ou le jeudi 3 décembre

⇒ ou vous faire livrer à domicile.

Un petit marché de Noël avec les objets confectionnés à la Maison des Aînés vous sera proposé également les mercredis et jeudis de décembre.

En attendant, prenez bien soin de vous,

12 rue du presbytère
Tél. 03.88.86.36.56

AIDE AUX SENIORS ET AUX PERSONNES ISOLEES PENDANT LE CONFINEMENT

Vous êtes une personne âgée, fragile ou en situation de handicap, et vous n'avez personne pour vous aider à faire vos courses ?

La municipalité est à votre disposition pour vous aider à :

- Faire vos courses
- Chercher des médicaments à la pharmacie
- Vous fournir une attestation de déplacement dérogatoire

La commune de Beinheim propose de vous aider : contactez-nous au 06.49.83.76.99.

BEINHEIM

Pour votre santé, restez chez vous !

ATTESTATION DE DÉPLACEMENT DÉROGATOIRE

En application du décret n°2020-1310 du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire

Je soussigné(e),

Mme/M. :

Né(e) le : à :

Demeurant :

certifie que mon déplacement est lié au motif suivant (cocher la case) autorisé par le décret n°2020-1310 du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire[1] :

☐ Déplacements entre le domicile et le lieu d'exercice de l'activité professionnelle ou un établissement d'enseignement ou de formation, déplacements professionnels ne pouvant être différés[2], déplacements pour un concours ou un examen.

☐ Déplacements pour effectuer des achats de fournitures nécessaires à l'activité professionnelle, des achats de première nécessité[3] dans des établissements dont les activités demeurent autorisées, le retrait de commande et les livraisons à domicile.

☐ Consultations, examens et soins ne pouvant être assurés à distance et l'achat de médicaments.

☐ Déplacements pour motif familial impérieux, pour l'assistance aux personnes vulnérables et précaires ou la garde d'enfants.

☐ Déplacement des personnes en situation de handicap et leur accompagnant.

☐ Déplacements brefs, dans la limite d'une heure quotidienne et dans un rayon maximal d'un kilomètre autour du domicile, liés soit à l'activité physique individuelle des personnes, à l'exclusion de toute pratique sportive collective et de toute proximité avec d'autres personnes, soit à la promenade avec les seules personnes regroupées dans un même domicile, soit aux besoins des animaux de compagnie.

☐ Convocation judiciaire ou administrative et pour se rendre dans un service public

☐ Participation à des missions d'intérêt général sur demande de l'autorité administrative

☐ Déplacement pour chercher les enfants à l'école et à l'occasion de leurs activités périscolaires

Fait à :

Le : à :

(Date et heure de début de sortie à mentionner obligatoirement)

Signature :

---

[1] Les personnes souhaitant bénéficier de l'une de ces exceptions doivent se munir s'il y a lieu, lors de leurs déplacements hors de leur domicile, d'un document leur permettant de justifier que le déplacement considéré entre dans le champ de l'une de ces exceptions.

[2] A utiliser par les travailleurs non-salariés, lorsqu'ils ne peuvent disposer d'un justificatif de déplacement établi par leur employeur.

[3] Y compris les acquisitions à titre gratuit (distribution de denrées alimentaires...) et les déplacements liés à la perception de prestations sociales et au retrait d'espèces.

Don du sang

Le lundi 07 décembre de 16h30 à 20h aura lieu la prochaine collecte de sang à SELTZ, Maison des loisirs et de la culture, Rue du Général de Gaulle. Pour plus d'informations, contacter l'amicale **amicaledusangseltz@gmail.com**

A cause de la crise sanitaire, les stocks de sang sont relativement faibles. Ces collectes restent donc indispensables au bon fonctionnement de notre système de soins.

Merci de respecter les mesures barrières et notamment de distanciation et de port du masque.

INFORMATIONS PAROISSIALES

Dimanche le 15 Novembre 2020 à 10:30 heures
Sainte Messe pour le défunt Gilbert Kasper

Samedi le 28 Novembre 2020 à 18:00 heures
Sainte Messe pour les défunts André et Eugénie Bender

Information déchetterie

Dans le cadre du confinement, nous vous informons du maintien de l'ouverture des déchèteries aux horaires habituels (ces mesures sont susceptibles d'évoluer en fonction des décisions de la Préfecture).

Cependant, le port du masque est rendu obligatoire pour accéder en déchèterie à compter du 30 octobre 2020.

L'ensemble des mesures sanitaires (distanciation…) reste également applicable.

Urgences médicales

Jusqu'à minuit : pour joindre le médecin de garde, composer le **03.69.55.33.33.**

En cas d'urgence ou **après minuit** faire le **15 (SAMU).**

Pour connaître la pharmacie de garde la plus proche du lieu de résidence **composer le 3237**

Association Dynam

BEINHEIM - SALLE SICURANI

Pilates

Malheureusement nos cours ne peuvent actuellement plus avoir lieu dans la salle. Notre cours de Pilates est proposé en ligne par notre entraîneur Jean Marc.

La participation est possible par abonnement annuel avec l´association Dynam, mais aussi par un abonnement mensuel directement avec le formateur.

Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à nous contacter par

E-mail: dynam.beinheim@gmail.com

Pensez à votre santé et restez dynamique!

L´association Dynam vous souhaite le meilleur!

SUR LES SENTIERS DU THEATRE

2020 SAISON 2021

« JOBLARD »
Théâtre d'art et déchets

ANNULE
En raison des nouvelles consignes santiaires, la représentation est annulée.

« L'OISEAU MIGRATEUR »
Mon ami l'oiseau

Deux baladins tombés du ciel, deux êtres singuliers qui parcourent le monde en observateurs fascinés des curiosités de la vie...

VEN. 09 JANV. - 20h00
SALLE POLYVALENTE
SCHAFFHOUSE-PRES-SELTZ
PLEIN 10€ / REDUIT 7€

« LA BELLE AU BOIS DORMANT »
Conte musical

L'adaptation qui mêle réécriture et composition originale nous parle du destin de cet enfant et de sa possibilité de le reprendre en main.

MER. 13 JANV. - 20h00
SALLE POLYVALENTE
SCHEIBENHARD
PLEIN 10€ / REDUIT 7€

INFORMATIONS ET RESERVATIONS :

sentiers.contact@gmail.com / 03 88 72 09 83 / 06 22 19 58 63

Petites annonces :

- **Loue appartement F3** centre ville Haguenau, proche gare et écoles. Cuisine équipée, terrasse. Chauffage gaz, 65 m². Loyer 680 € charges comprises. Renseignements 06.18.32.32.09.
- **Jeune couple, parents de 2 enfants, recherche pour achat** un terrain constructible (mini. 4 ares) ou maisons (mini. 5 pièces) à Beinheim. Tél. 07.55.23.90.57 ou 07.55.41.82.58
- **Vends 406 HDI** 2L. 90CH. 317000 KM. CT OK. 1500 € à débattre. 06.85.29.48.44
- **Jeune famille cherche soutien pour le ménage** à hauteur de 3/4 heures par semaine. Junge Familie sucht Reinigungshilfe 3/4 Stunden / Woche. Tél. 07.89.35.77.47
- **Cherche à louer** appartement F2/F3 pour le mois de janvier 2021. Tél. 06.50.30.14.89
- **Famille cherche une aide pour le ménage** , environ 4/5 heures par semaine. Tél. 03.88.73.91.32 ou 0049 160 909 307 36.

Horaires d'ouverture de la mairie

Lundi et Mercredi de 9h à 12h

Mardi et Jeudi de 9h à 12h et de 16h à 18h

Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Horaires d'ouverture de la déchetterie

Du mardi au samedi

De 9h à 11h45 et de 13h30 à 16h45

Tél. 06.15.76.87.08

B E I N H E I M

19A rue principale - 67930 BEINHEIM

téléphone 03.88.53.04.04
télécopie 03.88.86.38.70

messagerie : mairie.de.beinheim@wanadoo.fr

retrouvez-nous sur le site www.beinheim.fr

Bulletin d'Information Municipal imprimé par nos soins -
Dépôt légal – rédaction et mise en page Mairie de Beinheim, parution hebdomadaire.